

Procès-verbal du Conseil Municipal en date du 30 Mai 2023

Présents : Blandine BALAY, Bernard CANAT, Gilles DURAND, Kévin CHIEZE, Sébastien ROSTAIND, Joël CHARRETTE, Yannick BOUVARD, Laurence SEYCHAL

Représentés : Nadine DUNOYER donne pouvoir à Bernard CANAT

Absents : Jules DREUMONT

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

La séance débute à 20h15.

Kévin CHIEZE est nommé secrétaire de séance.

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 Avril 2023
- CAE – Agent polyvalent
- Fonds concours CAPCA 2023 / Demande subvention travaux
- Devis travaux maintenance ONF / Forêt « Fontréal »
- Devis piscine école
- Admission en Non-Valeur
- Désignation délégués en charge du contrôle des listes électorales
- Festivités au village
- Questions diverses (Projet parking salle polyvalente, PLUI/CAPCA, Adhésion Elus de montagne...)

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 avril 2023

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Valide le procès-verbal du 11 avril 2023

CAE – Agent polyvalent

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Approuve l'embauche en contrat aidé par l'État, de Frédéri-Vincen LARTIGOT, à compter du 15 mai 2023 pour une durée de 6 mois, renouvelable. La prise en charge par l'État est fixée à 60 % du salaire brut, pour 26 h de travail hebdomadaire.

Fonds concours CAPCA 2023 / Demande de subvention travaux

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Autorise M, le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la CAPCA, au titre du Fonds de concours 2023, pour des travaux de voirie estimés à 64 540,58 € HT.



Devis travaux maintenance ONF / Forêt « Fontréal »

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Valide le devis proposé par L'ONF pour redéfinir les nouvelles limites de la Forêt de « Fontréal », (points GPS), par suite des changements cadastraux enregistrés.
Son montant s'élève à 1150,08 € TTC.

Devis piscine école

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Valide le devis présenté par les Cars de l'Eyrieux, pour le transport des élèves de l'école communale à la piscine de Vernoux en Vivarais. (Tarif : 200 € par aller/retour)

Admission non-valeur

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Autorise l'admission en non-valeur de dettes de particuliers, dont le montant reste irrécouvrable. Toutefois, les procédures engagées par le Trésor public demeurent actives.

Désignation délégués en charge du contrôle des listes électorales

Le conseil après avoir délibéré par 9 pour :

- Désigne Joël CHARRETTE, délégué titulaire chargé du contrôle des listes électorales.
- Désigne Kévin CHIÉZE, délégué suppléant.

Festivités au village

Le conseil après avoir délibéré par 7 pour et 2 abstentions : (Abstention de Nadine DUNOYER et Bernard CANAT)

- Valide le devis du feu d'artifice d'un montant de 1800 € TTC, dont le tir est programmé au village début juillet.

Questions diverses

- La commune envisage la création d'un parking sur le terrain derrière la salle « Balmont », afin de permettre aux voitures de stationner plus aisément lors des événements qui se déroulent au village.
- Il est également envisagé la mise en place d'une cuve de récupération d'eau de pluie sous cet éventuel parking. Cependant, à ce jour rien n'est acté.
- La commune va être contrainte de créer un PLU / PLUI afin de gérer l'aménagement des futures constructions sur le territoire communal. Un projet de PLUI est en discussion à la CAPCA, ce qui permettrait de mutualiser les coûts de création d'un tel outil. Une décision devrait être prise courant septembre prochain. Chacun est invité à se renseigner sur le sujet afin d'en rediscuter lors d'un prochain conseil.



- Il a été proposé d'adhérer à l'association des « Élus de montagne ». Ayant trop peu d'informations sur cette association, le conseil s'abstient de prendre une décision pour le moment.

- Le syndicat des eaux de Crussol, pays de Vernoux , propose l'implantation d'une borne de puisage sur la place du village, afin de permettre aux personnes n'ayant pas accès au réseau d'eau, de venir chercher de l'eau en cas de nécessité. Un tarif au m³ puisé sera appliqué.

Certains conseillers ne sont pas favorables à son installation, pensant que cela ne réglera que partiellement le problème d'approvisionnement en eau et risque d'aller à l'encontre des extensions nécessaires au développement du réseau d'eau.

- L'effectif de l'école diminue fortement, la fermeture d'une classe l'année prochaine, n'est pas à exclure. Le conseil autorise l'envoi d'un questionnaire aux parents d'élèves pour connaître leurs intentions pour l'année scolaire à venir, ce qui permettra de planifier l'évolution de l'effectif et le devenir de l'école.

Fin de la séance 22H45

Prochain conseil Municipal le 20 juin à 20h

Le Maire,

Gilles DURAND



Le Secrétaire de séance,

Kévin CHIÉZE